

DOSSIER DE DEMANDE D'AUTORISATION ENVIRONNEMENTALE

**Extension de la période de turbinage à l'année de la microcentrale
sur le réseau d'irrigation du ruisseau du Burel à Val Cenis**



**VOLET 1 - LOI SUR L'EAU ET LES MILIEUX AQUATIQUES
PIECE 30 – CAPACITES TECHNIQUES ET FINANCIERES**

Table des matières

1.	Capacité technique de l'exploitant	2
1.1.	Désignation de l'exploitant	2
1.2.	Compétences techniques de l'exploitant.....	2
2.	Capacité financière	3
2.1.	Coût de réalisation du projet	3
2.2.	Coûts d'exploitation et maintenance du projet	3
2.3.	Financement.....	3
3.	Durée d'exploitation proposée	4

1. CAPACITE TECHNIQUE DE L'EXPLOITANT

1.1. DESIGNATION DE L'EXPLOITANT

En qualité de Maître d'Ouvrage de l'installation hydroélectrique, la SPV VAL CENIS ENR, assure l'investissement, l'exploitation et la maintenance de l'ouvrage.

La SPV est composé à :

- 55% ALPES B3P
- 40 % commune de Val Cenis
- 5 % Hydrostadium

Cette SPV a été créée par la Commune pour assurer d'une part le développement de projet ENR sur son territoire, mais également pour répondre au besoin d'entretien du réseau d'irrigation, sur lequel le présent projet vient se raccorder.

1.2. COMPETENCES TECHNIQUES DE L'EXPLOITANT

Un contrat d'exploitation de 1^{er} niveau sera conclu avec l'entreprise de travaux TPLP, basée à Val Cenis. Le personnel sera en charge de l'exploitation courante, la surveillance et l'entretien des ouvrages et le reporting hebdomadaire dans le journal d'exploitation.

Hydrostadium assurera un appui technique à l'exploitation. Hydrostadium est une ingénierie spécialisée dans la petite hydroélectricité et possède notamment des compétences reconnues en :

- Hydraulique
- Mécanique et électromécanique
- Contrôle-commande
- Électrique et poste évacuation énergie

Hydrostadium s'appuie également sur son expertise de MCO (Maintenance en Conditions Opérationnelles) qu'elle a développée depuis de nombreuses années pour le compte d'EDF PETITE HYDRO, grâce à son service interne « AIDE », de dépannage et d'aide à l'exploitation.

Hydrostadium assurera également le pilotage des maintenances programmées dans la vie de l'installation (diagnostic vibratoire, expertise performances process, expertise GC, expertise mécanique ...).

2. CAPACITE FINANCIERE

2.1. COUT DE REALISATION DU PROJET

Il n'y a pas de travaux nécessaires pour l'extension de la période de prélèvement, objet de ce présent dossier. Le projet de turbinage a été réalisé en 2025/ début 2026, au travers de l'AP de juillet 2025.

2.2. COUTS D'EXPLOITATION ET MAINTENANCE DU PROJET

Les coûts annuels d'exploitation et de maintenance sont estimés à environ 8 000 €.

2.3. FINANCEMENT

Le financement de l'aménagement hydroélectrique a été porté par VAL CENIS ENR sur la base d'un recours au prêt bancaire et d'apport en capital de chaque entité de la SPV.

3. DUREE D'EXPLOITATION PROPOSEE

La présente autorisation d'exploitation de la chute du ruisseau du Burel est demandée pour une durée de **40 ans**.

Cela peut être justifié par le découpage suivant :

- 20 ans de rentabilisation du projet au tarif OA (obligation d'achat EDF) ;
- 20 ans d'exploitation au tarif du marché.

Le productible annuel cible est de **390 MWh/an**.